

**DEBOUT
LA FRANCE!**

AGRICULTURE

**N'IMPORTONS PAS CE QUE L'ON
INTERDIT EN FRANCE !**



Prise en tenaille par la multiplication des accords de libre-échange déloyaux et l'accumulation de normes bureaucratiques de plus en plus délirantes, l'agriculture française se meurt. Nos agriculteurs ont bien compris l'hypocrisie totale de la Commission européenne et du Gouvernement français qui, au nom de l'écologie, leur imposent des normes toujours plus drastiques alors qu'ils favorisent ouvertement l'importation du bout du monde de produits qui ne respectent aucune de ces mêmes normes.

Comment peut-on accepter d'importer ce qui est interdit en France ?

Debout la France veut renouer avec une politique agricole souveraine permettant de garantir :

- L'autosuffisance nationale
- Une alimentation de qualité
- Un revenu digne pour les paysans
- Une vitalité de terroirs unique au monde

LE CONSTAT

L'agriculture française face à la crise

L'agriculture française traverse une période critique. Soumise à une pression constante de normes bureaucratiques et de directives européennes complexes, elle souffre aussi des accords de libre-échange défavorables. La balance commerciale est déficitaire avec l'Union européenne et notre pays a perdu son autosuffisance alimentaire : 43 % de la consommation de poulet, 23 % de la viande bovine, 54 % de la viande ovine, 40 % du beurre, 37 % du sucre et 53 % des tomates sont importés, souvent de pays aux normes sanitaires et environnementales très différentes des nôtres.

Depuis plusieurs années, des accords commerciaux ont été signés : CETA avec le Canada, avec le Japon, le Vietnam, l'Ukraine et le Chili, tandis que d'autres, comme ceux avec la Nouvelle-Zélande et le Kenya, sont en attente de mise en application. Pour la Nouvelle-Zélande, un quota progressif de viande de mouton pourra être importé après un transport de 18 500 km, sans droits ni taxes, avec un prix environ deux fois moins élevé que celui d'origine française. À cela s'ajoute la folie de l'accord UE-Mercosur, qui permettrait l'importation massive de viandes à bas coût et produites selon des normes interdites en Europe, mettant directement en péril nos agriculteurs et notre souveraineté alimentaire.

Les agriculteurs subissent une double peine. Les aides de la PAC imposent neuf « Bonnes conditions agricoles et environnementales » (BCAE), comme la rotation obligatoire des cultures, 4 % de jachères ou un ratio annuel prairies permanentes/SAU supérieur à 5 %, tandis que les tâches administratives représentent 25 % de leur temps. Le Pacte vert européen prévoit des réductions supplémentaires d'émissions de CO₂ et la mise en jachère de 10 % des surfaces agricoles, ce qui entraînera à l'horizon 2030 une baisse de 15 % de la production de blé, de 19 % de celle de maïs et de 16 % de celle de l'orge. La taxe sur les engrains (MACF) pourrait atteindre 400 € la tonne et le budget européen de la PAC serait réduit de 21 %. L'accumulation de ces contraintes menace directement la pérennité des exploitations françaises.

Les atouts exceptionnels de la France

La France dispose de ressources uniques qui peuvent soutenir un renouveau agricole. Son territoire vaste et diversifié offre des sols fertiles, des zones climatiques variées et des conditions idéales pour cultiver une grande variété de produits agricoles. Chaque région produit des aliments uniques et de caractère : vins, fromages, fruits et légumes, viandes, qui sont au cœur de notre gastronomie et font la réputation mondiale de la France.

Nos agriculteurs possèdent un savoir-faire transmis de génération en génération, garantissant des produits de qualité et une biodiversité préservée. Le climat tempéré, la richesse des terroirs et la disponibilité de surfaces agricoles importantes constituent autant d'atouts pour renforcer notre indépendance alimentaire et la compétitivité de nos exploitations. Cette capacité à produire des aliments sains et de qualité dans tous les territoires français montre que la France peut développer une agriculture résiliente, durable et capable de répondre aux besoins des citoyens tout en protégeant l'environnement.

Pour une nouvelle politique agricole française

À « Debout la France », nous voulons sortir de la politique agricole commune en rétablissant une politique agricole nationale, à l'exemple de la Suisse et du Canada. Cela mettra fin aux distorsions créées par les accords de libre-échange défavorables et les normes excessives. Notre ambition est claire : permettre aux agriculteurs de vivre dignement de leur travail, garantir l'autosuffisance alimentaire de notre pays et préserver la vitalité des territoires ruraux.

Nous voulons soutenir les exploitations en simplifiant les normes, en favorisant les circuits courts, en protégeant nos productions locales et en rééquilibrant les échanges commerciaux avec des partenaires étrangers selon des règles équitables. Nous souhaitons également encourager l'innovation agricole et les pratiques durables, pour combiner compétitivité économique et respect de l'environnement.

Notre objectif est de reconstruire une agriculture française forte et respectée, qui offre aux citoyens une alimentation de qualité et aux agriculteurs un revenu stable et digne. Cette vision repose sur la souveraineté nationale, le soutien aux producteurs et la valorisation des terroirs, afin que l'agriculture française retrouve sa place de pilier de l'économie et de la culture de notre pays.



RETRouver la maîtrise de notre politique agricole

- 1 Rompre les accords déloyaux de libre-échange signés par la Commission de Bruxelles,** CETA, Nouvelle-Zélande, Kenya, Ukraine et Mercosur (s'il était approuvé contre l'avis de la France) en application du compromis de Luxembourg.
- 2 Se mobiliser pour instaurer une exception agricole au sein de l'OMC** et dans l'attente, bloquer les importations de produits qui ne respectent aucune de nos normes sanitaires et imposer des droits de douane compensateurs en cas de dumping flagrant.
- 3 Sortir de la Politique Agricole Commune en rétablissant une politique agricole nationale,** à l'exemple de la Suisse ou du Canada. Rappelons que la France verse chaque année entre 24 et 26 milliards d'euros au budget de l'Union européenne (environ 25,3 milliards d'euros en 2025), pour un retour net d'environ 16 milliards, soit une contribution nette de 10,7 milliards d'euros.

Les 9 milliards d'euros que l'Union européenne verse aux agriculteurs français dans le cadre de la PAC pourraient ainsi être distribués directement par le Ministère de l'Agriculture, puisque ces fonds proviennent de la contribution de la France au budget de l'Union européenne.
- 4 Revenir à une politique agricole nationale, échappant aux délires bureaucratiques de la Commission de Bruxelles** et simplifiant les procédures (fin du pacte vert européen, des quotas de jachères, etc...).

Comme les Suisses ou les Canadiens le font, des « primes tricolores » remplaceront les « primes PAC » pour compenser la différence entre le prix mondial fluctuant et le prix garanti permettant aux exploitants de vivre dignement. Ces prix garantis seront rétablis sur quelques grandes productions agricoles (lait, viande, céréales) assortis de quotas de production. Ils seront ajustés année après année au terme d'une conférence agricole entre le Ministère et les syndicats.

RENFORCER NOTRE COMPÉTITIVITÉ NATIONALE

- 5 Supprimer les cotisations sociales agricoles qui pèsent sur nos exploitations** afin de rendre nos productions plus compétitives face à la concurrence européenne et remplacer leurs produits par une très légère taxe sur la grande distribution.
- 6 Rétablir et garantir les avantages fiscaux du gazole non-routier.**
- 7 Favoriser l'installation des jeunes agriculteurs en supprimant tout droit de succession sur les 100 premiers hectares transmis** et en garantissant 50% des prêts bancaires d'installation par l'État et en rendant impossible la saisie de la ferme en cas de défaillance de l'exploitant.

FAVORISER LA CONSOMMATION DE PRODUITS FRANÇAIS

- 8 Exiger l'étiquetage obligatoire du pays d'origine des produits et créer un label unique « **Produit en France** » pouvant aussi être décliné dans les départements « **Produit en France - Nom du département** ». Ce label permettrait d'identifier l'origine des produits français avec leurs normes et le savoir-faire local.
- 9 Réserver aux producteurs français 50% puis progressivement 80% des commandes publiques, notamment des cantines scolaires et de la restauration collective.
- 10 Encourager les circuits courts et autoriser la vente libre de céréales entre producteurs et éleveurs pour limiter les marges des intermédiaires.



ENCOURAGER LES BONNES PRATIQUES AGRICOLES ET VALORISER NOS TERROIRS

- 11 Empêcher l'accaparement des terres et la spéculation par des fonds d'investissement notamment étranger en modifiant la législation des SAFER.
- 12 Sauver la filière bio en respectant les calendriers de versement des aides, en les revalorisant, et en contrôlant les importations de produits bio qui ne respectent pas nos normes.
- 13 Promouvoir une agriculture durable et résiliente en rémunérant les services rendus par les agriculteurs dans les zones à handicap naturel, notamment pour l'entretien des haies et les pratiques traditionnelles qui préservent les milieux naturels. Encourager la régénération des sols et lutter contre l'érosion et la perte de terres arables par l'accompagnement des pratiques d'agriculture de conservation.
- 14 Investir massivement dans la formation intégrant les avancées techniques du terrain et en renforçant les liens public/privé pour assurer la continuité entre école et exploitation agricole.
- 15 Mettre fin au scandale des retraites agricoles en permettant une validation plus souple des trimestres de cotisation pour les femmes d'agriculteurs ayant contribué à l'activité de leur conjoint et en alignant les régimes de retraite agricole sur le régime général afin de garantir une retraite digne (égale au minimum vieillesse). Avec la perspective du départ à la retraite de 50 % des agriculteurs d'ici 2030, cette réforme est cruciale pour assurer la dignité des anciens exploitants et soutenir la relève agricole.

NOTRE DIFFÉRENCE FAIT NOTRE FORCE !

				
Rompre les accords déloyaux de libre – échange signés par Bruxelles	✓	✓	✗	✓
Sortir de la Politique Agricole Commune	✓	✗	✗	✗
Revenir à une politique agricole nationale	✓	✗	✗	✗
Supprimer les cotisations sociales agricoles qui pèsent sur nos exploitations	✓	✗	✗	✗
Supprimer tout droit de succession sur les 100 premiers hectares transmis	✓	✓	✗	✓
Exiger l'étiquetage obligatoire du pays d'origine des produits	✓	✓	✗	✗
Réserver aux producteurs français 80% des commandes publiques	✓	✗	✗	✗
Empêcher l'accaparement des terres par des fonds d'investissement	✓	✓	✗	✓

RETRouvez nos autres propositions !



www.debout-la-france.fr